



2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Rébecca Bleau directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Éboulements :

- **Que le Règlement n° 283-24 intitulé : *Règlement sur la régie interne des séances du conseil***

est entré en vigueur le 3 décembre 2024.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet (www.leseboulements.com).

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 3^{ème} JOUR DE DÉCEMBRE 2024.

Rébecca Bleau
Directrice générale adjointe et
Greffière-trésorière adjointe